



Atelier 3 - Sciences participatives, communication

Animation et secrétariat : Jean-Luc Foucher (BRGM) et Pauline Douillac (OCA/BRGM)

Contexte et objectifs

La donnée sur le trait de côte ayant pour grande partie une origine publique et pour une moins grande partie une origine privée, le réseau national souhaite se concevoir comme une organisation collaborative favorisant une synergie entre l'ensemble des acteurs pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des informations sur le trait de côte.

Pour faciliter la participation et l'interaction de tous les acteurs, l'organisation repose sur des observatoires ou réseaux d'observation thématiques ou territoriaux (locaux, régionaux...) et sur un réseau national. La cohérence globale de cette organisation est fondée par des règles communes qui seront précisées dans la future charte du réseau (qui fera l'objet d'un groupe de travail spécifique au 1er semestre 2017).

Un des objectifs du réseau national est de **communiquer, d'éduquer et de faire participer la société civile pour diffuser les connaissances et accroître les sources d'acquisition**. L'atelier n°3 doit permettre de **définir les premiers outils à mettre en place pour communiquer, sensibiliser et renforcer les échanges entre acteurs du littoral et le grand public**.

Le précédent séminaire du réseau national des observatoires du trait de côte organisé en 2015 avait été l'occasion de formuler plusieurs recommandations en matière de :

1) Communication vers le citoyen :

- Améliorer la compréhension des citoyens par des représentations adaptées des phénomènes par exemple en s'appuyant sur les données historiques pour représenter les évolutions du trait de côte ;
- Mettre en place des méthodes collaboratives (contribution du citoyen).

2) Expertise :

- Favoriser le développement des expertises : partage des expériences réussies et mise à disposition pour permettre leur appropriation par les acteurs locaux ;

3) Education :

- Offrir une boîte à outil pour les différents acteurs permettant le partage des initiatives

L'atelier n°3 a également vocation à dessiner les contours d'une feuille de route pour 2017 et les années suivantes dans un triple objectif :

- définir un plan de communication et d'échanges au réseau national à la fois en interne, afin de faciliter la mise en réseau des membres, et en externe (1),
- identifier les leviers de sensibilisation du grand public au travers notamment des sciences participatives (2),
- favoriser les actions de formation en direction des collectivités territoriales et des gestionnaires du littoral (3).

Pistes de travail

(1) Définir un plan de communication et d'échanges au réseau national

Pistes de discussion :

- Définir les bases d'un plan de communication interne au réseau national notamment au travers des outils à mettre en place (en lien avec les ateliers 1 et 2 sur la plate-forme Internet du réseau national). Exemple : News Letter, journées d'échanges thématiques... ;
- Identifier les futurs partenaires du réseau national et définir les outils de communication les plus adaptés ;
- Diffuser et/ ou développer des outils de sensibilisation /communication/information adaptés à différents publics (les identifier). Exemples : plaquettes, panneaux/signalétiques sur sites...

(2) Identifier les leviers de sensibilisation du grand public au travers notamment des sciences participatives

Pistes de discussion :

- Créer des liens avec les structures existantes développant des actions d'éducation et de sensibilisation. Exemple : Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE), Institut français des formeurs Risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME), Parcs naturels régionaux... ;
- Sensibiliser au travers d'évènements locaux existants (journées du patrimoine, journées de la science..) ou à mettre en place ;
- Identifier les vecteurs de participation de la société civile à la connaissance du trait de côte qui pourraient être relayés/développés à l'échelle nationale Exemple : Application Rivages (CEREMA).

(3) Favoriser les actions de formation en direction des collectivités territoriales et des gestionnaires du littoral

Pistes de discussion :

- Développer des partenariats avec les centres de formations (CNFPT, IFFO-RME...) ;
- Identifier les actions pouvant être mises en place, complémentaires aux démarches existantes. Exemples : Réseau EUCC-France, Réseau d'observation du littoral normand et picard... ;
- Mettre à disposition des outils clés en main : relayer les outils élaborés par les observatoires locaux ; développer des outils complémentaires.